

Affichage : le 16/10/2023

<p style="text-align: center;">COMMISSION JURIDIQUE COUPES SENIORS</p> <p style="text-align: center;">RÉUNION RESTREINTE TÉLÉPHONIQUE DU 16/10/2023</p>

Présents : Mme B. GOSSET, Mrs J.M HENON, F. LAHOUSSE

Les personnes membres de la commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part aux délibérations, ni aux décisions.

Journée du 15/10/2023

Coupe MCC BARBESHOPS :

- 27394087 PONT DE BRIQUES – NEUFCHATEL Eclair 1 : Mail de l'arbitre nous signalant une erreur sur le score. Homologué PONT DE BRIQUES 4 – NEUFCHATEL 3.
PONT DE BRIQUES qualifié.

Coupe ADN Poule A:

- 23394309 VERTON Fc B – HESDIN L'ABBE : Mail de l'arbitre nous signalant une erreur sur le score.
Homologué VERTON B 2 – HESDIN L'ABBE 2, tirs au but VERTON B 4 – HESDIN L'ABBE 5.
HESDIN L'ABBE qualifié.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Le Président : JM HENON